



## Règlement du concours international de Guppys par couples à Trôo (41800) – France organisé par l'association EGS les 5 et 6 mai 2023

**Adresse :** Place Sainte Catherine – 41800 Trôo

- 1) Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer, ce qui implique l'acceptation sans condition de ce présent règlement :
- 2) L'inscription préalable des poissons est obligatoire. Les poissons non-inscrits ne pourront pas participer aux concours. **Les participants indiqueront le nombre de garnitures présentées pour chaque concours avant le 22 avril 2023 à minuit.** L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures par éleveur ou groupe d'éleveurs si nécessaire.
  - **Inscription par mail :** [egs@denneis94.fr](mailto:egs@denneis94.fr)
- 3) Le jugement :
  - Seront jugées les garnitures de 1 couple (1 mâle et 1 femelle assortis en taille et en couleur).
- 4) Le jugement sera fait conformément aux règles IHS 2020. Les garnitures seront divisées dans différents groupes selon les règles et standards IHS.
- 5) L'installation est composée d'aquariums de 12 litres :
  - eau : pH 7,8 ; GH 8 ; KH 15,
  - fond noir / tubes fluorescents.
- 6) Une récompense sera remise à la meilleure garniture de chaque standard.
- 7) Les prix « meilleurs poissons du concours » seront remis aux couples classés premiers dans chaque concours.
- 8) **Les poissons devront arriver impérativement avant 18h00 le jeudi 4 mai 2023** et voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
  - **Adresse de livraison :**  
EGS – Chez Monsieur Franck Dominguez  
1, rue Sainte Catherine / 41800 Trôo  
Téléphone : +33 6 89 89 67 15
- 9) Les poissons présentés seront abandonnés au profit de l'E.G.S. dès leur enregistrement. Tout éleveur désireux de reprendre ses poissons versera 10 € par garniture lors de l'inscription, et ne pourra les reprendre personnellement qu'à la fin de l'exposition.
- 10) Les poissons présentés seront vendus au profit de l'Association E.G.S. organisatrice du concours, le dimanche 7 mai 2023.
- 11) **Les décisions des juges seront sans appel.**